

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 160 F.

BULLETIN N° 15 DU 17 OCTOBRE 1990

Nouveau n° de téléphone du S.R.P.V. : 61.24.70.70 - N° d'appel direct de la Section "GRANDES CULTURES" : 61.24.70.33

COLZA

Stade végétatif Levée à 2 feuilles.

GROSSE ALTISE

Situation Piégeage important dans l'Ariège mais très faible dans les autres départements. On constate toutefois de nombreuses morsures nutritionnelles dans certaines parcelles.

Préconisation * Semis effectués avec une protection microgranulée

Il est inutile d'intervenir.

* Semis sans protection

Surveiller attentivement les cultures et intervenir si l'on constate des morsures sur un tiers des pieds.

CEREALES

Le dépliant ci-joint, **"Protection des céréales"**, est à conserver soigneusement. Il y sera fait référence lors des prochains bulletins.

TRAITEMENT DES SEMENCES

Des manifestations précoces de maladies (Fusariose, Oïdium) ont provoqué localement des dégâts lors de la précédente campagne.
L'utilisation de semences traitées est un élément très important pour la bonne implantation de la culture.

DESHERBAGE D'AUTOMNE

Ce désherbage est à réserver :
- aux parcelles régulièrement très infestées de graminées,
- aux terres difficiles d'accès en hiver.

Attention aux risques de phytotoxicité dus aux résidus herbicides après les cultures d'été** (maïs - tournesol) **non irriguées.

Retarder au maximum la date de semis ou effectuer un labour. ■